



RÉSILIANCES

Ensemble, concilions activités économiques
et risques majeurs

PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

NATURELS

- Inondations
- Tempêtes
- Feu de forêt
- Séisme
- Éruption volcanique
- Glissement de terrain

INDUSTRIELS

- Toxique
- Surpression
- Incendie

...



ENTREPRISES
EXPOSÉES

www.association-resiliances.org

contact@association-resiliances.org

Pour les
**ENTREPRISES
EXPOSÉES
AUX RISQUES**

L'adhésion à
l'association RÉSILIANCES
permet de bénéficier
pour l'année en cours
de services directs

Conseil

Valorisation

Formation

Réseau

TARIFS de l'adhésion

L'association RÉSILIANCES

est un réseau national
d'entreprises et territoires
économiques qui s'engagent
dans la prévention
des risques naturels et
technologiques majeurs.

- favorise l'échange de bonnes pratiques et de ressources,
- accompagne les entreprises dans la sécurisation de leurs procédures d'urbanisme et de gestion de la sécurité,
- garantit un niveau de résilience en décernant un label de qualité.

**ACTIONS
DE L'ASSOCIATION**

- **Appui technique** sur les mesures de protection et les aides financières
- **Appui à la mise en œuvre de procédures** d'urbanisme et de protection des personnes

- **Informations** sur l'actualité des risques majeurs (newsletter)
- **Valorisation** des actions de l'entreprise
- Démarche de **labélisation**

- **Appropriation** des consignes de sécurité
- **Intégration de la réglementation** dans la politique de l'entreprise

- **Accès à un réseau** de professionnels experts
- **Partage** de bonnes pratiques

**SERVICE DIRECT
POUR L'ADHÉRENT**

- Réalisation d'un « check up sécurité » pour évaluer le niveau de protection de l'entreprise et faire le point sur les besoins

- Rédaction d'un **article de présentation** des actions de l'adhérent en faveur de la résilience sur le site internet de l'association, relayé par les réseaux sociaux

- Présentation d'une **séquence de sensibilisation à la prévention des risques majeurs** (mise à niveau : consignes de sécurité et réglementation applicable)

- Transmission des **coordonnées des adhérents** de l'association

Effectifs	Tarifs H.T.	Tarifs T.T.C.
< 50 salariés	500 €	600 €
< 250 salariés	1 000 €	1 200 €
< 500 salariés	2 000 €	2 400 €
> 500 salariés	3 000 €	3 600 €
Association, expert	250 €	300 €

Option

Demande de financements

- Étude préalable de l'éligibilité de la demande,
- Aide au rassemblement des pièces,
- Prise de contact avec les services instructeurs,
- Suivi du dossier.

Tarif : à partir de 900 € H.T.

Option

Sécurisation procédure d'urbanisme

- Mobilisation des moyens et ressources pour conduire le projet,
- Conseils sur les mesures de protection nécessaires et les aides financières possibles,
- Accompagnement à la consultation des services de la collectivité et de l'État le cas échéant.

Tarif : à partir de 900 € H.T.



Pour les
**ENTREPRISES
EXPOSÉES
AUX RISQUES**

Option

Demande de financement

L'association
accompagne les
entreprises concernées
dans le montage de
dossiers de demande
d'aides financières
par >

Étude préalable
de l'éligibilité
de la demande

Aide au
rassemblement des
pièces constitutives
du dossier

Prise de **contact**
avec les services
instructeurs

Suivi
du dossier

La mise en œuvre de la réglementation en matière de prévention des risques majeurs donne droit dans certains cas à des aides financières prévues par l'État.

L'activité économique peut bénéficier de ces aides si elle répond à tous les critères ci-dessous :

Elle comprend moins de 20 salariés

Oui Non

Elle est située dans une zone exposée à des risques d'inondation

Oui Non

Des travaux ou études ont été rendus obligatoires ou recommandés par le Plan de prévention des risques naturels (PPRNi) pour prévenir les risques d'inondation

Oui Non

Les biens sont couverts par un contrat d'assurance incluant la garantie catastrophes naturelles

Oui Non

Pour bénéficier de cet accompagnement, il convient d'être adhérent à l'association aux tarifs indiqués auxquels s'ajoute l'option « **Demande de financement** ».

Tarif : à partir de 900 euros H.T.

¹ Conformément à la Loi Risques du 30 juillet 2003 et son décret d'application du 12 janvier 2005 et au décret n° 2019-1301 du 5 décembre 2019 modifiant l'article R. 561-15 du Code de l'Environnement relatif à la contribution du fonds de prévention des risques naturels majeurs au financement de certaines mesures de prévention, les travaux de réduction de vulnérabilité sur le bâti existant rendus obligatoires par un Plan de Prévention des Risques Naturels bénéficient des aides du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), dit Fonds « **Barrier** ».

Option

Sécurisation procédure d'urbanisme

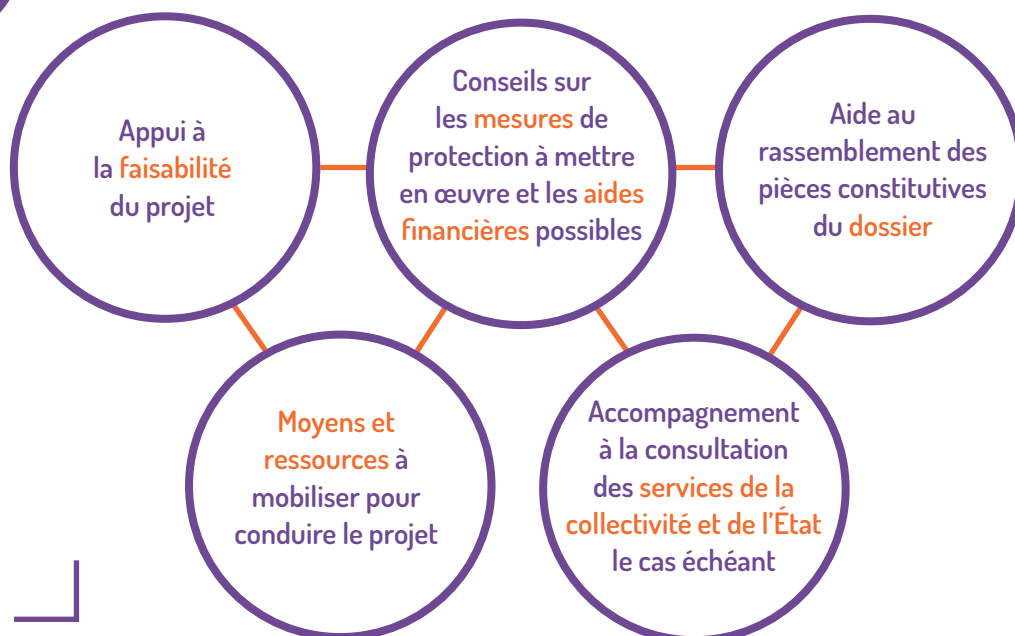
Pour les
**ENTREPRISES
EXPOSÉES
AUX RISQUES**

Cette option s'adresse
à tout acteur en charge
de manière directe
ou indirecte de
la réalisation d'un projet
de construction ou
d'aménagement
en zone de risque.

La réalisation de projets de construction ou d'agrandissement de bâtiments d'activités situés en zone de risques majeurs suppose une bonne connaissance et compréhension de la réglementation. Il est également préférable de consulter les services compétents en matière d'urbanisme de la collectivité, sans attendre le dépôt de permis de construire et de s'y prendre le plus en amont possible pour que le projet aboutisse.

L'association RESILIANCES rassemble un réseau d'entreprises expertes en matière de prévention des risques majeurs. Elles sont en mesure d'étudier votre dossier, de vous conseiller et de vous accompagner pour faciliter l'aboutissement de votre projet.

Par le biais de
l'association,
il est possible
de bénéficier
>



Pour bénéficier de cet accompagnement, il convient d'être adhérent à l'association aux tarifs indiqués auxquels s'ajoute l'**option « Sécurisation des procédures d'urbanisme »**.

Tarif : à partir de 900 euros H.T.

Organisme adhérent

Nom _____

Service _____

Fonction _____

Pays _____ Ville _____

Adresse _____

Site internet _____

Montant de l'adhésion _____

**Personne contact
pour l'association**

Nom _____

Prénom _____

E-mail _____

Téléphone fixe _____ Portable _____

Collèges

- Entreprise riveraine
- Entreprise porteuse de solution
(Bureau d'études, entreprise de sécurité)
- Association
- Institution de recherche
- Site industriel Seveso
- Collectivité territoriale
- Expert, personne qualifiée



Options

- Demande de financement Sécurisation des procédures d'urbanisme

Date _____

Lieu _____

Signature
(+ nom, prénom, titre), cachet

**BULLETIN
d'adhésion**